

DE LA MENAGERIE DU JARDIN DES PLANTES
AU PARC ZOOLOGIQUE DU BOIS DE VINCENNES

par E. BOURDELLE

*Professeur honoraire au Muséum National
d'Histoire Naturelle*

En juin 1930, dans la *Revue d'Histoire Naturelle appliquée*, qui était alors l'organe de la Société Nationale d'Acclimatation, j'ai essayé de retracer l'histoire de la Ménagerie du Jardin des Plantes dont la section des Mammifères et des Oiseaux, ou Grande Ménagerie, avait été rattachée à la chaire de Zoologie des Mammifères et des Oiseaux dont j'étais alors le titulaire par décision de l'Assemblée des Professeurs du Muséum en date du 5 novembre 1927. En fait, j'assurais déjà la direction de ce service depuis mon entrée au Muséum National d'Histoire Naturelle, en 1926; il avait été jusqu'alors placé sous le contrôle du Professeur Mangin, directeur, qui avait dû prendre lui-même cette charge en main depuis quelques années, pour des raisons administratives. Je m'attachais très vite à cette importante organisation zoologique où je retrouvais le souvenir d'éminents naturalistes : Daubenton, Etienne et Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, Henri et Alphonse Milne-Edwards, qui en avaient été successivement les fondateurs et administrateurs depuis 1793. La présence à mes côtés, en qualité de sous-directeur, de notre savant et vénéré confrère le Docteur Vétérinaire Mouquet contribua à créer en moi l'état d'esprit nécessaire à l'œuvre de rénovation qui, surtout après les années de guerre de 1914-1918, s'imposait dans ce vieil établissement. C'est en étroite collaboration avec lui que j'en étudiais le programme qui, tout en respectant scrupuleusement les organisations d'un glorieux passé, devait dorénavant permettre l'entretien des Mammifères et des Oiseaux en captivité dans les meilleures conditions biologiques possibles et permettre de réaliser les buts scientifiques en vue desquels la Ménagerie du Jardin des Plantes avait été créée. Dès le début de 1929 ce programme était arrêté et une mission

à laquelle M. Chaussemiche, architecte en chef du Muséum et le Docteur Mouquet étaient associés, m'était accordée par l'Assemblée des professeurs dans le but de m'informer près de la société Hagenbeck à Stellingen, en Allemagne, des conditions dans lesquelles ce programme pourrait être réalisé au titre des prestations allemandes en nature. Malgré l'accueil très favorable qui fut réservé à nos propositions, la substitution du plan Young au plan Dawes ne permit pas de satisfaire la réalisation des espoirs du Muséum. D'autre part, dès le 20 mai 1929, le professeur Mangin, Directeur du Muséum, faisait part à l'Assemblée des Professeurs d'une lettre du Secrétaire Général du *Paris Nouveau* dans laquelle était envisagée la création dans le Bois de Vincennes d'un « quartier colonial » dans lequel on pourrait transférer la Ménagerie du Jardin des Plantes. Trois jours plus tard, le 23 mai 1929, le Professeur Mangin mettait aussi au courant l'Assemblée des Professeurs des suggestions qui lui avaient été faites par un représentant de la Ligue urbaine de la Seine à propos de l'éventualité de la création d'un grand Jardin Zoologique à l'occasion de l'Exposition coloniale en préparation pour 1931; l'Assemblée estimait que, si le Muséum ne devait pas perdre de vue cette éventualité, il ne pouvait, pour le moment, envisager sa réalisation. M. Mangin décida alors de rechercher les fonds nécessaires pour la rénovation de la Ménagerie du Jardin des Plantes dans les crédits d'équipement que l'Etat consacrait à certaines entreprises nationales. Cependant, sur communication à l'Assemblée des Professeurs d'une lettre de M. Cayla, Commissaire-adjoint à l'Exposition coloniale, qui confirmait que cette exposition comprendrait un Jardin zoologique, l'Assemblée des Professeurs, dans sa séance du 16 janvier 1930, me recommanda de me mettre en rapport avec le Commissariat de l'exposition au sujet de la collaboration qui pourrait s'établir à ce propos avec le Muséum national d'Histoire naturelle.

Le 10 avril 1930, je pouvais dire à l'Assemblée que de ma conversation avec le Gouverneur Olivier, Commissaire général de l'Exposition coloniale, il résultait que le projet d'un Jardin zoologique était déjà à peu près arrêté. En aucun cas ce jardin ne pourrait être annexé à la Ménagerie du Jardin des Plantes, mais serait réalisé au bois de Vincennes, dans le cadre même de l'exposition coloniale où il occuperait une superficie de trois hectares. Son organisation, conçue suivant des modalités nouvelles, serait confiée à la Société Hagenbeck, en Allemagne. Ce jardin serait exclusivement consacré à la faune africaine et

n'aurait qu'une existence temporaire, ne dépassant pas la durée de l'exposition. Le Gouverneur Olivier pensait cependant que le Muséum pourrait peut-être obtenir, si la chose l'intéressait, et par accord avec la Ville de Paris et l'Etat, que cet établissement ait un caractère définitif et qu'il pourrait en conserver ultérieurement la charge. Dans l'impossibilité de retenir d'emblée ces suggestions autrement qu'à titre officieux, l'Assemblée des Professeurs demanda alors au Directeur Mangin de se mettre immédiatement en rapport avec les autorités qualifiées. Conformément à une lettre du Ministre de l'Instruction publique qui informait le Muséum de la constitution d'une commission chargée d'étudier la possibilité d'une collaboration entre cet établissement et la Ville de Paris, l'Assemblée désigna, dans sa séance du 10 avril 1930, les Professeurs Roule, Lemoine, Rivet et moi-même pour en faire partie. On peut donc dire que c'est de ce jour là que datent les premières décisions relatives à la création d'un Jardin zoologique au bois de Vincennes. Les négociations se poursuivirent activement en 1930 et en 1931. Le Professeur Lemoine y prit d'emblée une part primordiale qui s'accrut encore du fait de son accession, au début de 1931, à la Direction du Muséum national d'Histoire naturelle. Le Professeur Rivet joua lui aussi un rôle très important en raison de sa qualité de conseiller municipal de la Ville de Paris. Je m'employais moi-même de toutes mes forces à les seconder. Le Muséum trouva aussi auprès des chefs de service de la Ville de Paris, en particulier près de M. Martzloff, Directeur des Services d'Architecture, et de M. Demorlaine, Directeur des Promenades et Jardins, le concours le plus compréhensif et le plus dévoué. Le Docteur Vétérinaire A. Urbain qui avait été nommé le 19 mars 1931 Sous-Directeur de la Ménagerie du Jardin des Plantes en remplacement du Docteur Mouquet, mis à la retraite, collabora dès cette date à nos travaux à titre consultatif; n'étant pas professeur, il ne pouvait, en effet, siéger à l'Assemblée.

Dès le 30 décembre 1931, le Sénateur Fleurot, ancien Président du Conseil municipal de Paris, exposait longuement dans un rapport établi au titre de la troisième commission de ce Conseil, la question de la création d'un Jardin zoologique au Bois de Vincennes et il disait qu'après les conversations qu'il avait eues avec les Professeurs Mangin, Lemoine et Bourdelle, on pouvait être assuré que le Muséum national d'Histoire naturelle saurait en mener la réalisation à bonne fin. En conclusion, il proposait l'adoption d'un projet de délibération du Conseil muni-

cial qui préludait à ce sujet à l'établissement d'une convention définitive entre le Muséum et la Ville de Paris.

Dès lors sous l'heureuse impulsion du directeur Lemoine, la création par le Muséum d'un grand Jardin zoologique moderne au Bois de Vincennes entra dans une phase active de réalisation. Dans ses séances des 14 et 21 janvier 1932, l'Assemblée des Professeurs acceptait les principes fondamentaux de cette création, en accord avec la Ville de Paris. Elle décidait d'autre part, pour assurer le peuplement du futur parc, l'acquisition par le Muséum des animaux du Jardin zoologique de l'Exposition coloniale. Il était décidé, d'autre part, de maintenir ce jardin ouvert au public jusqu'à l'inauguration du futur parc du Bois de Vincennes, sous le contrôle administratif et financier de la Ménagerie du Jardin des Plantes dont j'étais alors le Directeur responsable. L'Assemblée des Professeurs du Muséum arrêta enfin les conditions de la convention à établir entre le Muséum et la Ville de Paris pour la création du Parc zoologique du Bois de Vincennes. Aux côtés du Professeur Lemoine, je pris une part importante à ces débats et nous trouvâmes une large et très précieuse compréhension près des chefs de service de la Ville de Paris intéressés à cette création, en particulier près de MM. Martzloff et Demorlaine. Cette convention fut définitivement adoptée et signée le 21 mai 1932.

Le programme de l'organisation générale du Parc zoologique à créer au Bois de Vincennes, programme établi par mes soins depuis le début de 1932, fut confié conjointement pour étude à M. Chaussemiche, architecte en chef du Muséum et à M. Letrosne architecte en chef de l'Etat, par décision de l'Assemblée des Professeurs du 18 février 1932.

Cette même assemblée approuva, dans sa séance du 20 octobre 1932 et à la demande du Directeur Lemoine et sur avis favorable de la Commission des Ménageries et du Comité mixte du Parc zoologique représenté par les Professeurs Roule, Anthony, Jeannel et par moi-même, les plans et maquettes de M. Letrosne — sous réserve de modifications de détails à établir sous mon contrôle, d'accord avec le Directeur du Muséum d'Histoire naturelle et avec le Préfet de la Seine.

Dès lors les choses prirent un cours normal, tant en ce qui concernait la gérance du Zoo de l'Exposition coloniale qu'en ce qui se rapportait aux affaires du Parc zoologique du Bois de Vincennes qui, aussi bien sous le rapport administratif que financier, relevaient de ma seule autorité. Cependant en raison de l'importance tous les

jours plus grande de ces affaires, l'Assemblée des Professeurs décidait, dans sa séance du 27 avril 1933, que M. Urbain, Sous-Directeur de la Ménagerie du Jardin des Plantes serait délégué, sous mon autorité, dans les mêmes fonctions, au Parc zoologique du Bois de Vincennes où il assurerait aussi le rôle de Régisseur.

D'autre part, et conformément à l'avis favorable émis par l'Assemblée des Professeurs dans sa séance du 16 mars 1933, la création par la Ville de Paris d'une Chaire spéciale d'éthologie des animaux sauvages, annexée au Parc zoologique du Bois de Vincennes fut décidée. Cette chaire me fut offerte au nom du Comité mixte du Parc zoologique du Bois de Vincennes par son Président, le Professeur Cavalie, Directeur de l'Enseignement supérieur au Ministère de l'Instruction Publique. Si flatteuse qu'ait été pour moi cette proposition, je ne crus pas devoir l'accepter. L'Assemblée des Professeurs dans sa séance du 21 décembre 1933, dans les formes régulières de la désignation des Professeurs, présenta donc le Docteur Urbain, Sous-Directeur de la Ménagerie, pour occuper cette chaire. Nommé par décret en date du 4 janvier 1934, le Professeur Urbain entra rapidement en fonction et siégea à l'Assemblée des Professeurs dès le 18 janvier 1934.

Dès ce moment, il prit en main les affaires du Parc zoologique de Vincennes dont l'édification était en voie d'achèvement. Il en assura le peuplement avec les animaux du Jardin zoologique de l'Exposition coloniale, avec une partie de ceux acquis d'autre part au Jardin zoologique du Cros de Cagnes et enfin avec 142 spécimens (43 Mammifères, 99 Oiseaux) venus de la Ménagerie du Jardin des Plantes. Dès juin 1934 tout était prêt pour ouvrir au public le nouveau Parc zoologique du Bois de Vincennes et l'inauguration officielle, en présence du Président Lebrun, eut lieu dans un grand faste le 2 juin 1934.

Dès l'entrée du Docteur A. Urbain en qualité de Professeur au Parc zoologique de Vincennes, j'avais abandonné toutes les fonctions qui m'y avaient jusqu'alors rattaché et je restais seulement Directeur de la Ménagerie du Jardin des Plantes, dans le cadre de la Chaire de zoologie des Mammifères et des Oiseaux que j'occupais depuis 1925, en qualité de professeur titulaire.

Au terme de cet exposé que j'ai essayé de faire aussi objectif et aussi véridique que possible, je regrette d'avoir été obligé de parler souvent de moi, mais depuis 1926 j'ai été cependant mêlé de si près aux choses de l'administration et de la gestion des affaires des organisations zoologiques du Muséum national d'Histoire naturelle et en par-

ticulier à celles qui se rapportent à la création d'un établissement zoologique annexe de la Ménagerie du Jardin des Plantes, qu'il m'était difficile de ne pas me citer.

En toute justice, je considère d'ailleurs que c'est au Professeur Lemoine qui fut Directeur du Muséum à dater de 1931, que revient le mérite et l'honneur de cette création à laquelle je crois avoir apporté une laborieuse contribution personnelle. Mais cette création fut surtout le résultat d'une très heureuse collaboration du Muséum tout entier avec la Ville de Paris, en particulier avec le Président Fleurot et avec MM. Martzloff et Demorlaine. Notre collègue Urbain prit également part, dès 1933, à la création du Parc zoologique du Bois de Vincennes, mais il en fut surtout l'organisateur et il lui revint le grand mérite, avec le concours que lui apportèrent les dévoués collaborateurs que furent pour lui les Docteurs-Vétérinaires Bullier et Nouvel, Sous-Directeurs du Parc zoologique, de donner à cet établissement le prestige dont il jouit à l'heure actuelle dans le monde. Sans doute, comme toutes les œuvres humaines, cette belle organisation zoologique est-elle encore susceptible de perfectionnements, en particulier en ce qui concerne les groupements faunistiques, géographiques et continentaux des animaux; ceux-ci n'ont pu être réalisés d'emblée, mais ils pourraient sans doute l'être dans l'avenir.

En ce qui concerne la Ménagerie des Mammifères et des Oiseaux dont j'ai continué à assurer la direction technique et administrative jusqu'en 1936, c'est plus pour réaliser l'unité des organisations de zoologie vivante du Muséum dans le cadre de la Chaire d'éthologie des animaux sauvages que pour des raisons de santé, que j'en ai abandonné la direction. Je me permets de considérer que les fondateurs et administrateurs dont je fus le dernier ne méritent pas les sévères et injustes critiques dont ils ont été l'objet. En ce qui me concerne, j'ai fait de mon mieux, je crois, pour rénover ce vieil établissement tout en lui conservant son véritable caractère, avec les volières en pergola, avec la nouvelle singerie, et avec la nouvelle fauverie. Je regrette infiniment de n'avoir pu poursuivre la réalisation du programme de rénovation que j'avais tracé, surtout en ce qui a trait aux fosses aux ours et à l'oisellerie moderne dont les plans étaient cependant bien arrêtés et approuvés; mais les crédits du legs Marmottan qui devaient financer la construction de cette dernière furent affectés au Parc zoologique de Vincennes.

La ménagerie du Jardin des Plantes a des buts scientifiques bien définis de zoologie systématique et d'obser-

vation biologique. Il serait très regrettable qu'ils ne soient pas scrupuleusement satisfaits et que les modernisations matérielles qui restent encore à réaliser ne respectent pas l'essentiel de cette partie du patrimoine historique du Muséum national d'Histoire naturelle.

Si le rôle que j'ai joué ne me laisse pas sans regret, je reste sans amertume de l'oubli dont j'ai été l'objet depuis que j'ai abandonné les organisations de zoologie vivante du Muséum.

Cependant, en l'absence du Professeur Urbain, alors Directeur du Muséum et en ma qualité d'assesseur, j'eus encore à m'occuper d'elles en 1943. C'est moi qui eus le pénible devoir de recevoir le Commandant en chef des Forces allemandes à Paris, entouré de son Etat-Major, au Parc zoologique de Vincennes et à la ménagerie du Jardin des Plantes, afin d'assurer le ravitaillement en fourrage et en graines de nos animaux, ravitaillement très sévèrement compromis alors, mais qui fut satisfaisant par la suite.

Je tiens à dire enfin que si j'ai la satisfaction, voire même l'orgueil, du devoir accompli je reste sans vanité; si mon nom n'est pas gravé dans la pierre au Parc zoologique de Vincennes, j'ai été très sensible à l'hommage de reconnaissance et d'affection que le Professeur Urbain a tenu à me rendre en 1954 lors de son jubilé, ainsi qu'à celui de son plus ancien collaborateur, le Docteur-Vétérinaire Bullier. Ils furent en effet, avec mon excellent collègue de l'Ecole vétérinaire d'Alfort le Professeur Lesbouyries, les seuls à prononcer mon nom lors de cette manifestation qui fêtait aussi le vingtième anniversaire de la création du Parc zoologique du Bois de Vincennes, création à laquelle j'ai conscience d'avoir apporté moi-même une certaine contribution.